http://pierrealainmillet.fr/Une-etude-sur-les-dangers-des



Une étude sur les dangers des ondes électromagnétiques

- DHD -



Date de mise en ligne : dimanche 18 octobre 2009

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

L'agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afset) vient de publier son étude sur les ondes électromagnétiques. Curieusement, ce qu'en dit la presse est très variable… En comparant ces articles, on voit que les journalistes vont chercher dans cette étude ce qui les intéresse pour justifier leur position, plutôt que ce qui est nouveau et utile à ceux qui cherchent à en savoir plus…

Une comparaison rapide des titresâ€l

- Le Monde : « aucune preuve convaincante d'un effet biologique »
- L'humanité : « Des ondes pas sans effets »
- Libération « Qui nous envoie des ondes ? »
- France Soir « Ondes électromagnétiques Pas de panique mais prudence tout de même ! »
- Le Figaro « Ondes électromagnétiques, le bon business de la protection »
- L'express « Un rapport rassurant sur les ondes électromagnétiques »
- L'expansion « Un rapport prône la réduction des ondes électromagnétiques » Et le contenu est tout aussi variéâ€!

Alors, prenons le temps de jeter un œil sur le rapport lui même qui est titré « Les radiofréquences : mise à jour de l'expertise relative aux radiofréquences, L'Afsset recommande de réduire les expositions. »

Le résumé du rapport commence par ce paragraphe à vrai dire plutôt ambigu

Le rapport de l'Afsset met en évidence l'existence d'effets des radiofréquences sur des fonctions cellulaires, rapportés par une dizaine d'études expérimentales considérées par l'Afsset comme incontestables. Néanmoins aucun mécanisme d'action entre les radiofréquences et les cellules pour des niveaux d'exposition non thermique n'a été identifié à ce jour. De même le niveau de preuve épidémiologique concernant des excès de certaines tumeurs reste très limité. A contrario, un nombre important d'études ne rapporte pas d'effet particulier. Au total, le niveau de preuve n'est pas suffisant pour retenir en l'état des effets dommageables pour la santé comme définitivement établis. Pour l'Afsset ils constituent des signaux indéniables. Face à ces incertitudes l'Afsset considère qu'il convient d'agir et fait les recommandations suivantes :

Autrement dit…

- une dizaine d'étude montrent que les radiofréquences ont des effets sur les fonctions cellulaires, pour des expositions « thermiques », c'est à dire liées à l'énergie transmise, qu'on sait donc mesurerâ€l
- Les preuves d'un nombre limité d'études montrant une conséquence sur des tumeurs sont jugées faibles d'autant que beaucoup d'études montrent au contraire qu'il n'y a pas de lien entre radiofréquence et tumeurs
- En résumé, l'Afsset considère que des dommages pour la santé ne sont pas établis, mais que certaines études sont des signaux à prendre en compte…

L'étude précise clairement que les craintes d'autres effets ne sont pas justifiées d'autres hypothèses sont infirmées par cette expertise (perméabilité de la barrière hématoencéphalique, risque de neurinomes de l'acoustique, effet sur la mélatonineâ€!

Et chose très importante, l'étude confirme ce qui se disait déjà souvent

Une étude sur les dangers des ondes électromagnétiques

« le téléphone mobile reste très largement le principal mode d'exposition aux champs de radio-fréquences, en comparaison notamment à l'exposition générée par les antennes-relais » Bref, il vaut mieux faire attention aux téléphones portables qu'aux antennesâ€l D'autant que l'étude confirme aussi que réduire les émissions des antennes peut conduire à augmenter celles des téléphonesâ€l

« peser avec soin les conséquences d'une telle réduction, notamment en termes de multiplication du nombre des antennes et en termes d'augmentation parallèle possible de l'exposition de la tête aux radiofréquences émises par les téléphones mobiles ».

L'Afsset propose alors des recommandations qui semblent de bon sens..

- renforcer la recherche, notamment épidémiologiques, en renforçant les aspects méthodologiquesâ€l (certaines études ont tendance à oublier la nécessité de méthodes scientifiques pour permettre de comparer les résultatsâ€l) [1]
- réduire les exposition, avec notamment l'affichage du « DAS », caractéristique du téléphone qui permet de privilégier les seuils bas, et travail sur le terrain pour identifier les zones à forte exposition, identifier les causes et les réduireâ€!

Le document complet précise six préconisations :

- 1. la collaboration étroite entre physiciens, spécialistes en dosimétrie biologique et biologistes pour la réalisation des études sur les effets biologiques des radiofréquences ;
- 2. le financement pérenne des travaux de recherche par une structure garantissant l'indépendance et la transparence des études menées ;
- 3. la mise en place d'une structure permanente, associant l'ensemble des parties prenantes, assurant le suivi des connaissances en matière d'effet des radiofréquences et l'organisation de rencontres de travail régulières entre les scientifiques de toutes disciplines associés à la question ;
- 4. de favoriser la concertation et le débat autour des nouvelles implantations ou modifications d'émetteurs radiofréquences (téléphonie mobile, télévision mobile personnelle, WiMAX, etc.), en impliquant l'ensemble des acteurs concernés le plus en amont possible du dossier ;
- 5. de poursuivre au niveau national les enquêtes sur des échantillons représentatifs afin de suivre l'évolution des préoccupations des français vis-à-vis des radiofréquences ;
- 6. d'améliorer l'information du public, en particulier par la mise en place d'un portail internet notamment destiné aux collectivités locales ;

Ces éléments seront très utiles pour préparer la prochaine rencontre du conseil citoyen sur les antennes relais… et le contenu de la charte que la ville de Vénissieux propose de mettre en discussion…

Depuis la précédente rencontre sur ce sujet, la ville répond à toutes les demandes pour faire des mesures d'ondes. Les résultat sont pour l'instant toujours très réduit, et souvent proche de la norme de 0,6v demandée par les associations demandant la réduction des émissionsâ€l Et souvent, on se rend compte que ce ne sont pas les antennes relais qui génèrent le plus d'ondesâ€l II faut aussi se préoccuper du resteâ€l tlévision, radio, micro-ondes, réseau Wifiâ€l

[1] Ils estiment ainsi que seulement 11 % (9 sur 82) des études menées sur l'animal ou in vitro et montrant l'existence d'un effet biologique et clinique « ont une méthodologie rigoureuse ». A l'inverse, cette proportion atteint 69 % pour les études sur l'animal ou in vitro qui ne constatent

Une étude sur les dangers des ondes électromagnétiques pas d'effet biologique.